

Rapport moral de Laurence RIVAL - AG FVBD du 20 janvier 2025

2025 est devant nous avec ses doutes, ses défis et ses espoirs. Janvier est toujours un mois important dans la vie de nos appellations et de nos entreprises, dans ce contexte je vous propose mon rapport moral pour la période 2023/2024.

Rien ne nous a été épargné en 2024. Nous pensions que 2023 était une année noire...mais nous n'avions pas connaissance de 2024 ! Certains diront que les années en « 4 » sont des années moribondes, mais quoi dire quand, depuis 2019, nous n'avons pas pu produire normalement. La récolte 2024, est maintenant connue. Nous savons qu'elle fut mauvaise avec un total de 335000 hl en cumulant les vins d'AOC Bergerac, ceux de Duras et l'IGP Périgord. 2024 est plus basse que 2017, pourtant historiquement faible.

Nous enchainons les années noires à la production. Les conséquences sur les exploitations sont lourdes et, nous le savons tous, parfois irrémédiables. Je sais combien certains de nos collègues sont désemparés face à la crise, je pense à eux en particulier tant ces moments sont difficiles à vivre.

Dans un contexte économique et financier fortement détérioré, nous avons travaillé localement, régionalement et nationalement pour la mise en place des meilleurs outils possibles, en particulier en matière de trésorerie, pour vous accompagner : mesures d'urgences en mars dernier : 1,4M€ en Dordogne et 0,9M€ en Lot-et-Garonne, le déclenchement de l'ISN sur la récolte 2023, les mesures d'achats de vendanges, le dégrèvement de la TFPNB en 2023 et en 2024...autant d'actions qui mobilisent tous les administrateurs et l'équipe de la FVBD au profit des opérateurs en AOC et en IGP. Je tiens à remercier plus particulièrement mes deux vice-présidents, Eric et Jean-Jacques qui ont beaucoup œuvré en Dordogne, ainsi que Dominique CHAUGIER qui, lui, a géré les dossiers en Lot-et-Garonne.

Mais ces mesures ont une portée limitée compte tenu de la crise structurelle de la viticulture française et européenne. Face à une forte déconsommation et donc au déséquilibre du marché, nous réclamions depuis deux ans un véritable programme d'arrachage sur des fonds nationaux ou européens. L'Etat français a donc mis en place ce dispositif, sur des fonds dit « Ukraine », à l'automne 2024. Cette campagne d'arrachage est maintenant connue avec 1300 ha à Bergerac et Duras, sans compter les arrachages non primés et les abandons de production (encore de nouvelles friches !). Nous allons donc vivre une véritable saignée dans notre vignoble en 2025.

Nous sommes tous fatigués de ces mois d'effort et par le manque de reconnaissance financière que subit notre activité, mais le pire serait de renoncer, de ne plus y croire. Oui, l'arrachage sera une partie de la solution, mais toutes les exploitations n'ont pas vocation à arracher la totalité de leur vignoble. Car oui nous avons encore des atouts, encore un marché et des clients. La concurrence est féroce mais nous avons su prendre une place. Il faut la préserver et prévoir le rebond.

Le marché, voilà le sujet. Et sur ce point je voudrais vous faire part de mon incompréhension. Nous venons de constater lors du rapport d'activité que nos récoltes sont faibles et de fait, absorbées par le marché. En conséquence nos stocks sont au plus bas et les disponibilités très faibles. Dans un monde normal...cette situation devrait jouer sur les prix de vrac...et bien non ! Certes, les blancs se portent bien, les secs ont repris une partie du retard constaté sur la dernière campagne et les moelleux continuent leur progression. Mais que dire des rouges et des rosés ? Bloqués dans une zone de prix indécents, nous subissons la pression des grandes AOC ou IGP régionales encore surproductrices et aussi la faiblesse économique de nos propres entreprises. Le besoin de trésorerie pousse certains d'entre nous à brader.

Nous avons échangé sur ce point avec les représentants de la fédération du négoce. Nous avons convenu d'une action commune prenant pour base l'inflation sur nos charges et nos indicateurs de cout de production, pour s'adresser à la grande distribution, véritable juge de paix en la matière. Je reviendrais très vite vers vous à ce sujet.

Voilà pour la présentation du contexte économique de la filière, guère réjouissant. Mais je ne veux pas me résoudre à limiter ce rapport moral à ces éléments.

La campagne viticole commence véritablement maintenant avec la taille de la vigne et l'espoir que nous mettons dans cette action si emblématique de notre métier. Je pense donc à ceux qui, ayant fait le choix douloureux d'arracher leurs vignes, n'auront pas cette opportunité en 2025. Pour les autres, il s'agit d'un temps long et personnel qui permet de réfléchir, de poser les problèmes et d'esquisser les solutions.

Cette campagne viticole commence aussi par les rencontres au sein de nos structures professionnelles, parce que la vie d'une AOC et d'une IGP, c'est avant tout le sens du collectif. Dans les moments de doute que nous traversons, nous pourrions être tentés par l'individualisme. Nos assemblées générales sont là pour ouvrir notre réflexion individuelle et collective.

Nous sommes donc aujourd'hui réunis en assemblée générale de notre ODG commun et je vous remercie d'y participer. Nous prolongerons ce temps par la journée filière. Ce moment fort de notre vignoble, instauré par nos pairs en 2019, est aujourd'hui salué par les autres régions viticoles et par de nombreux observateurs de la filière. Encore cette année nous aurons des invités très divers qui viendront nous parler des modèles gagnants face aux défis de la viticulture.

Ce début d'année 2025 est aussi marqué par les élections des Chambres d'Agriculture. Au regard de la situation agricole générale, ces élections prennent une ampleur inhabituelle. La FVBD n'a pas de rôle à jouer dans ces élections, c'est un enjeu pour les syndicats à vocation générale, mais pas pour les organisations de gestion comme la nôtre. Les viticulteurs que vous êtes ont des sensibilités différentes, des analyses différentes et donc des solutions très variées. A ce titre, et ce depuis 1993, date de création de la Fédération dans sa forme actuelle, toutes les sensibilités ont été représentées au sein du conseil d'administration de la FVBD. Les présidents qui se sont succédé, et je les salue tous au passage, pouvaient être engagés syndicalement, tous syndicats confondus, ou pas du tout. Cela a toujours été la force de notre collectif : toujours le produit et nos appellations avant le reste.

Nous n'avons donc pas à prendre position ou à orienter vos choix en Dordogne ou en Lot-et-Garonne. Nous avons d'ailleurs d'excellentes relations avec les deux chambres alors qu'elles ne sont pas gérées par les mêmes syndicats. Cependant nous restons ouverts aux propositions de ces différentes offres syndicales pour alimenter le débat interne de la FVBD sur les questions liées à la viticulture et à la consommation de vin. Car ne nous trompons pas d'adversaires, nos problèmes actuels ont deux sources : la baisse des rendements et la baisse de la consommation. Agissons donc sur les bons leviers.

Dans cet esprit, je vous rappelle nos actions sur le plan national, avec la CNOAC et VINIGP, pour maintenir une viticulture de qualité et d'origine :

- **Généralisation du principe « Pas d'interdiction sans solution »** : harmonisation des règles européennes en particulier sur l'environnement et maintien d'un cadre favorable à la production viticole en imposant des règles stables.
- **Oui à la culture du vin et de la modération, non à la stigmatisation de la consommation** : maintenir une fiscalité équilibrée et s'opposer à la hausse des taxes sur le vin (prix minimum).
- **Dynamiser l'emploi saisonnier et l'attractivité du métier de vigneron** : en pérennisant définitivement le dispositif TO-DE pour les travailleurs saisonniers et le rehaussement de son seuil.
- **Consolider la trésorerie des entreprises viticoles en soutenant l'amont** : en garantissant des prix rémunérateurs aux producteurs dans la future loi EGALIM4.
- **Faciliter l'activité des vignerons : clarifier et unifier les démarches administratives** via la poursuite du chantier engagé avec le précédent ministère chargé des comptes publics pour la simplification administrative.

- **Favoriser la transmission dans un cadre familial** : alignement sur le Pacte Dutreil dans le prochain Projet de Loi de Finances (PLF 25).

Nous avons aussi entrepris un travail structurel en collaboration avec nos collègues de Gironde, comme la lutte contre les friches, véritable cancer de notre vignoble. Sur ce point, des expérimentations judiciaires sont en cours à Bordeaux, il faudra peut-être en arriver là à Bergerac. Je n'oublie pas notre très forte implication dans le PNDV (plan national de durabilité du vignoble). Sur ce dossier, l'équipe de la FVBD vous informe très régulièrement des avancées en matière de matériel végétal, de recherche et de formation, via le site internet dédié. À l'autre bout de l'échelle, la question de la consommation du vin et de la défense de notre culture, via « Vin et Société » (très actif face au Dry January), sont aussi au cœur de nos préoccupations. Toutes ces actions ne sont possibles qu'avec l'intervention des interprofessions (IVBD).

Ces axes de travail régionaux et nationaux, ne doivent pas cacher les actions locales. Nous restons mobilisés sur la segmentation et la valorisation de nos appellations. Certes beaucoup se plaignent de la « sous-valorisation » de l'AOC régionale Bergerac, mais les communales se portent bien. Il faut continuer, c'est le sens de la démarche des DGC. Le premier volet de ce dossier s'est concrétisé en 2024 par le dépôt auprès de l'INAO de la DGC « Issigeac ». Je tiens à remercier la commission DGC de la section Bergerac pour le travail accompli avec le soutien technique de Cathy LOURTET. Ce travail est aussi le fruit d'une excellente collaboration avec la délégation régionale de l'INAO, merci à Laurent FIDELE et son équipe.

L'axe technique de notre activité est essentiel. L'impact du changement climatique et ses conséquences désastreuses sont nos défis majeurs mais nous n'évudons pas les questions du goût des consommateurs et sa façon de consommer.

Concernant les « Variétés d'Intérêt à Fin d'Adaptation » (VIFA), il s'agit de suivre des parcelles plantées en variétés d'adaptation au changement climatique : Marselan, Saperavi, Touriga Nacional, Arinarnoa en comparaison avec le Merlot. Cette étude est en place depuis le millésime 2021, et nous permet de caractériser le comportement de ces variétés dans les conditions du vignoble de Bergerac-Duras.

Nous travaillons aussi sur les cépages Mérille et Muscadelle, l'objectif de ce suivi est de préserver et entretenir la diversité génétique de ces deux variétés patrimoniales.

Pour l'aspect œnologie, nous avons édité des fiches techniques d'élaboration des vins blancs secs et à reste de sucre, rosés et rouges. Ce travail a été réalisé à partir de la définition de profils produits caractérisés. Il résulte d'une séance de travail commune entre œnologues et négoce. Les fiches ont été rédigées par des œnologues pour la partie élaboration du vin et techniciens de la CA 24 pour la partie viticulture, sous l'égide de la FVBD.

Parallèlement au travail sur les AOC, nous développons les possibilités techniques en IGP Périgord avec la liste des cépages (dont des cépages résistants), les cépages blancs dans la production de rosés, et maintenant la désalcoolisation. Ce travail de fond doit permettre le développement de cette IGP, avec des volumes et de la valeur.

L'IGP Périgord n'est pas qu'un atout technique ou une alternative de production, c'est aussi notre lien avec un formidable atout de territoire, l'appartenance à une culture, une gastronomie, le partage d'un nom avec d'autres signes de qualité, un savoir vivre reconnu par de très nombreux consommateurs. Associé à notre positionnement Sud-Ouest, c'est le duo gagnant de nos réussites d'aujourd'hui et celles de demain.

Bien sûr, toute cette énergie n'a pas suffi à endiguer la crise. Nous en sommes tous conscients.

Parce que notre réflexion doit s'enrichir de vos propositions, pendant cette période hivernale, je vous propose avec le conseil d'administration, des rencontres « Café-Projets » tous les matins du 17 au 21 février de 8h00 à 9h30, au pôle viticole ou au plus près de vos exploitations, nous envisageons une

date à Duras et une date à Montravel. Venez exposer vos interrogations (vos coups de gueules, mais dans un esprit constructif), vos idées, vos projets. J'ai demandé à la jeune génération (ou récemment élue) du conseil d'administration d'être présente pour ces rencontres, ils portent un nouveau regard sur notre métier. Nous vous proposons de venir, seul ou en groupe, en famille, avec vos collègues de cave coopérative ou indépendants, en délégations syndicales...peu importe la forme pourvu qu'il y ait des échanges.

Pour terminer ce rapport moral, je voulais aborder la gouvernance de notre filière et de notre fédération.

Dans l'agenda 2025, nous avons écrit l'édito à six mains avec le président de la FNBVSO et le président de l'IVBD pour vous dire ceci : « 20 ans d'évolution pour notre filière : une réforme des AOC, le rapprochement avec les Côtes de Duras, l'ouverture vers l'IGP Périgord, le positionnement sud-ouest, de nombreuses modifications des cahiers des charges, la transition environnementale, le développement de l'image « Périgord », la création de Quai Cyrano...un parcours riche pour la filière des vins de Bergerac-Duras.

Voilà maintenant 3 ans, les trois organisations professionnelles, FVBD, FNBVSO et IVBD ont décidé d'œuvrer pour une meilleure cohérence de fonctionnement entre-elles. D'abord une gouvernance commune avec des administrateurs communs. Une ligne stratégique mieux partagée. Un recentrage sur les missions historiques de l'interprofession : technique, économique, promotionnelle. Enfin, une mise en commun des moyens : une seule direction, des équipes restreintes mais axées sur le service aux opérateurs, des partages de compétences. »

Depuis trois ans, nous avons adapté nos organisations à la situation de la filière, pas l'inverse. Au sein de l'IVBD et à la FVBD, les départs volontaires ou les retraites ne sont pas remplacés, ainsi nous avons diminué nos effectifs d'un tiers. La prochaine étape étant de rassembler les deux équipes au pôle viticole pour diminuer les coûts et favoriser l'interaction. Ces restructurations nous permettent de maintenir un niveau de service adapté à vos demandes, un travail de fond sur la technique et des actions de communication « Sud-Ouest, Périgord ».

Ce travail d'une année, fut possible grâce à une équipe, très soudée, composée de Jean-Jacques LACOSTE et Eric CHADOURNE aux vice-présidences, Alain QUEYRAL trésorier et Dominique CHAUGIER, représentant Duras, secrétaire. Merci à tous les quatre en particulier et à tous les administrateurs de la FVBD en général, pour leur soutien et leur implication. J'associe à ces remerciements, toute l'équipe des salariés de la FVBD qui, par leur écoute et leur travail nous accompagnent au quotidien.

Je tiens aussi à remercier les administrateurs qui vont quitter le conseil lors de cette assemblée et très particulièrement deux piliers de notre fédération Philippe ALLAIN et Pierre-Jean SADOUX pour la section Bergerac, sans oublier Marianne CARMELLI et Didier DUCLOS de la section Duras. Tous ont été des piliers de nos appellations et de nos structures professionnelles, ici à Bergerac mais aussi à l'échelon régional et dans les organisations nationales. Dans un monde où le collectif est de moins en moins reconnu, je tiens à les remercier au nom de tous et je vous demande de les applaudir chaleureusement.

Résolument convaincue que les années en « 5 » sont des années de réussite, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2025 !

Laurence RIVAL, présidente de la FVBD